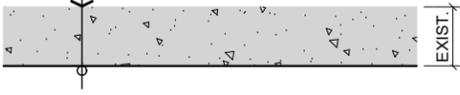
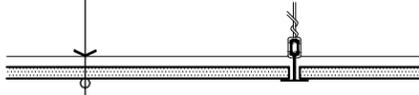
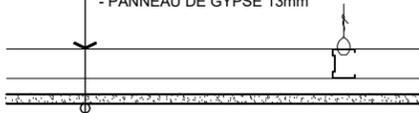
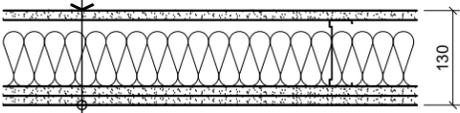
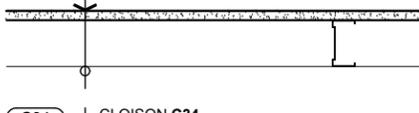
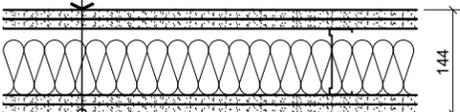
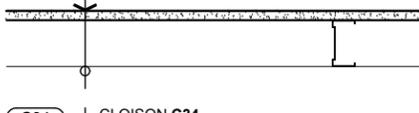


**LISTE DES DESSINS**

**ARCHITECTURE**

<b>A000</b>	PAGE COUVERTURE
<b>A001</b>	NOTES, COMPOSITIONS ET LÉGENDES
<b>A010</b>	ZONE DES TRAVAUX
<b>D100</b>	PLAN NIVEAU 03 - DÉMOLITION
<b>A100</b>	PLAN NIVEAU 03 - NOUVEAU
<b>A101</b>	PLAN NIVEAU 03 - FINIS
<b>A110</b>	PLAN NIVEAU 03 - AMÉNAGEMENT
<b>D200</b>	PLAN DE PLAFOND NIVEAU 03 - DÉMOLITION
<b>A200</b>	PLAN DE PLAFOND NIVEAU 03 - NOUVEAU
<b>A700</b>	ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES
<b>A701</b>	ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES
<b>A702</b>	ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES
<b>A750</b>	DÉTAILS INTÉRIEURS EN PLAN
<b>A760</b>	DÉTAILS INTÉRIEURS EN COUPE
<b>A780</b>	ÉBÉNISTERIE

PLAFONDS EXISTANTS (PFE00)	PLAFONDS NOUVEAUX (PF00)	NOTES GÉNÉRALES	NOTES TYPES DE DÉMOLITION	NOTES TYPES DE CONSTRUCTION	LÉGENDE DES SYMBOLES																																																								
<p><b>(PFE02)</b> PLAFOND DE BÉTON EXISTANT PFE02</p> <p>- DALLE DE BÉTON</p> 	<p><b>(PF01)</b> PLAFOND DE CARREAUX ACOUSTIQUES PF01</p> <p>- TIGES DE SUSPENSION - OSSATURE DE SUSPENSION OS01 - PANNEAUX SUSPENDUS TA01</p> 	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'ENTREPRENEUR DOIT EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES CODES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.</li> <li>L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER, À LA SATISFACTION DE L'ARCHITECTE.</li> <li>TOUTES LES INDICATIONS AUX PLANS SONT À TITRE INDICATIF, BASÉES SUR DES PLANS D'EXISTANTS.</li> <li>TOUTES MENTIONS DE "RAGRÉER" ET "RAGRÉAGE" INCLUENT LES TRAVAUX DE PEINTURE.</li> <li>L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX AU CHANTIER ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR OU OMISSION.</li> <li>LES CLOISONS ET PLAFONDS IMPACTÉS SUITE AUX TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ ET MÉCANIQUE (voir <b>électricité</b>) DOIVENT ÊTRE RAGRÉÉS.</li> <li>LES CLOISONS DE TYPE A ET F DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉES. PRÉVOIR L'INTERVENTION JUSQU'À LA DALLE.</li> <li>L'ENTIÈRETÉ DU TAPIS EXISTANT ET DES PLINTHES EXISTANTES SONT À RETIRER. RAGRÉER LA SURFACE DE LA DALLE ET DES MURS ADJACENTS POUR LA POSE D'UN NOUVEAU FINI DE SOL ET PLINTHES.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>PRÉVOIR LE RAGRÉAGE DES JONCTIONS ET LA FINITION DES EXTRÉMITÉS DE TOUTE SECTION DE CLOISON À DÉMOLIR. PRÉVOIR LES MÊMES INTERVENTIONS POUR TOUTE INTERVENTION SUR UN CADRE DE PORTE. PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE AUX JONCTIONS AVEC LES ÉLÉMENTS CONSERVÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER.</li> <li>TOUTES LES PLINTHES DE VINYLE DEVRONT ÊTRE REMPLACÉES SUR LES CLOISONS TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX.</li> <li>DÉMANTELER ET DISPOSER DE L'ENTIÈRETÉ DU FINI DE PLAFOND EXISTANT AINSI QUE TOUTES SES COMPOSANTES. RAGRÉER LA DALLE ET LES MURS À LA SUITE DE L'ENLÈVEMENT DU PLAFOND POUR RETIRER TOUTE TRACE D'ADHÉSIF, DE TROUS OU D'ÉLÉMENTS DE SUSPENSION.</li> <li>TOUTS LES LUMINAIRES EXISTANTS SONT À RETIRER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR LE PLAN DES FINIS A101, PRÉVOIR LA PEINTURE DE TOUTES LES SURFACES VERTICALES (GYPSE, PORTES ET CADRES), HORIZONTALES (PLAFONDS) ET DE TOUTES LES ZONES TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX (EXISTANTES ET NOUVELLES), UNE COUCHE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE FINITION. TOUTS LES <b>PLP</b> SERONT DE COULEURS DÉTERMINÉES PAR L'ARCHITECTE.</li> <li>LES ALIGNEMENTS AUX PLANS PRIMENT SUR LES COTES.</li> <li>PRÉVOIR LES INTERVENTIONS REQUISES POUR LA RELOCALISATION DES APPAREILS ET PRISES INDIQUÉS AUX PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ (voir <b>mécanique</b> et voir <b>électricité</b>).</li> <li>LA FACE CÔTÉ CORRIDOR DES CLOISONS C51 ET C53 SERONT TOUJOURS ALIGNÉES AVEC LA CLOISON DE GYPSE ADJACENTE.</li> </ol>	<table border="1"> <tr> <td>XXXX</td> <td>COMPOSITION TYPE</td> </tr> <tr> <td>XXXX</td> <td>FINI TYPE</td> </tr> <tr> <td>XX XXX</td> <td>SYMBOLE DE RÉFÉRENCE</td> </tr> <tr> <td>XX XXX</td> <td>RÉFÉRENCE D'ÉLÉVATION</td> </tr> <tr> <td>XX XXX</td> <td>SYMBOLE DE COUPE</td> </tr> <tr> <td>XX XXX</td> <td>RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL</td> </tr> <tr> <td>XX/AXXX</td> <td>RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL</td> </tr> <tr> <td>▲</td> <td>NIVEAU DESSUS</td> </tr> <tr> <td>▼</td> <td>NIVEAU DESSOUS</td> </tr> <tr> <td>xxxx</td> <td>NUMÉRO LOCAL</td> </tr> <tr> <td>PFX xxxx</td> <td>TYPE DE PLAFOND ET NIVEAU</td> </tr> <tr> <td>[ ]</td> <td>ZONE D'INTERVENTION</td> </tr> <tr> <td>▬</td> <td>ÉLÉMENTS EXISTANTS</td> </tr> <tr> <td>- - - - -</td> <td>ÉLÉMENTS À DÉMOLIR</td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>APPAREIL EXISTANT À ENLEVER</td> </tr> <tr> <td>////</td> <td>TAPIS TP01</td> </tr> <tr> <td>////</td> <td>TAPIS TP02</td> </tr> <tr> <td>[ ]</td> <td>TUILE ACOUSTIQUE À RETIRER</td> </tr> <tr> <td>[ ]</td> <td>TUILE ACOUSTIQUE NOUVELLE</td> </tr> <tr> <td>└┐ CP</td> <td>COIN PROTECTEUR</td> </tr> <tr> <td>-----</td> <td>FOND DE CLOUAGE</td> </tr> <tr> <td>oL2.1 L3.1 L3.2</td> <td>APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (voir <b>électricité</b>)</td> </tr> <tr> <td>oG</td> <td>NOUVEAU GICLEUR (voir <b>mécanique</b>)</td> </tr> <tr> <td>oDP</td> <td>DÉTECTEUR DE PRÉSENCE (voir <b>mécanique</b>)</td> </tr> <tr> <td>[ ] D</td> <td>DIFFUSEUR (voir <b>mécanique</b>)</td> </tr> <tr> <td>[ ] R   R</td> <td>GRILLE DE RETOUR (voir <b>mécanique</b>)</td> </tr> <tr> <td>AIS</td> <td>AFFICHE D'INDICATION DE SORTIE (voir <b>électricité</b>)</td> </tr> <tr> <td>oHP oHP</td> <td>HAUT-PARLEUR (voir <b>électricité</b>)</td> </tr> </table>	XXXX	COMPOSITION TYPE	XXXX	FINI TYPE	XX XXX	SYMBOLE DE RÉFÉRENCE	XX XXX	RÉFÉRENCE D'ÉLÉVATION	XX XXX	SYMBOLE DE COUPE	XX XXX	RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL	XX/AXXX	RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL	▲	NIVEAU DESSUS	▼	NIVEAU DESSOUS	xxxx	NUMÉRO LOCAL	PFX xxxx	TYPE DE PLAFOND ET NIVEAU	[ ]	ZONE D'INTERVENTION	▬	ÉLÉMENTS EXISTANTS	- - - - -	ÉLÉMENTS À DÉMOLIR	E	APPAREIL EXISTANT À ENLEVER	////	TAPIS TP01	////	TAPIS TP02	[ ]	TUILE ACOUSTIQUE À RETIRER	[ ]	TUILE ACOUSTIQUE NOUVELLE	└┐ CP	COIN PROTECTEUR	-----	FOND DE CLOUAGE	oL2.1 L3.1 L3.2	APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (voir <b>électricité</b> )	oG	NOUVEAU GICLEUR (voir <b>mécanique</b> )	oDP	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE (voir <b>mécanique</b> )	[ ] D	DIFFUSEUR (voir <b>mécanique</b> )	[ ] R   R	GRILLE DE RETOUR (voir <b>mécanique</b> )	AIS	AFFICHE D'INDICATION DE SORTIE (voir <b>électricité</b> )	oHP oHP	HAUT-PARLEUR (voir <b>électricité</b> )
XXXX	COMPOSITION TYPE																																																												
XXXX	FINI TYPE																																																												
XX XXX	SYMBOLE DE RÉFÉRENCE																																																												
XX XXX	RÉFÉRENCE D'ÉLÉVATION																																																												
XX XXX	SYMBOLE DE COUPE																																																												
XX XXX	RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL																																																												
XX/AXXX	RÉFÉRENCE VERS DÉTAIL																																																												
▲	NIVEAU DESSUS																																																												
▼	NIVEAU DESSOUS																																																												
xxxx	NUMÉRO LOCAL																																																												
PFX xxxx	TYPE DE PLAFOND ET NIVEAU																																																												
[ ]	ZONE D'INTERVENTION																																																												
▬	ÉLÉMENTS EXISTANTS																																																												
- - - - -	ÉLÉMENTS À DÉMOLIR																																																												
E	APPAREIL EXISTANT À ENLEVER																																																												
////	TAPIS TP01																																																												
////	TAPIS TP02																																																												
[ ]	TUILE ACOUSTIQUE À RETIRER																																																												
[ ]	TUILE ACOUSTIQUE NOUVELLE																																																												
└┐ CP	COIN PROTECTEUR																																																												
-----	FOND DE CLOUAGE																																																												
oL2.1 L3.1 L3.2	APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (voir <b>électricité</b> )																																																												
oG	NOUVEAU GICLEUR (voir <b>mécanique</b> )																																																												
oDP	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE (voir <b>mécanique</b> )																																																												
[ ] D	DIFFUSEUR (voir <b>mécanique</b> )																																																												
[ ] R   R	GRILLE DE RETOUR (voir <b>mécanique</b> )																																																												
AIS	AFFICHE D'INDICATION DE SORTIE (voir <b>électricité</b> )																																																												
oHP oHP	HAUT-PARLEUR (voir <b>électricité</b> )																																																												
<p><b>(C00)</b> CLOISONS TYPES (C00)</p> <p><b>(C03)</b> CLOISON C03</p> <p>- PANNEAU DE GYPSE 13mm - MONTANTS MÉTALLIQUES 92mm @ 400mm c/c - PANNEAU DE GYPSE 13mm</p> <p>NOTE : SAUF INDICATION CONTRAIRE, POURSUIVRE C03 JUSQU'AU PLAFOND.</p> 	<p><b>(C34)</b> PLAFOND DE GYPSE PF02</p> <p>- COLOMBAGES MÉTALLIQUES 41mm @ 400mm c/c - FOURRURES MÉTALLIQUES 22mm @ 400mm c/c - PANNEAU DE GYPSE 13mm</p> 	<p><b>LÉGENDE DES FINIS ET PRODUITS</b></p> <p><b>SYMBOLES DE FINI :</b></p> <p>[ PLP ] PLAQUE DE PLÂTRE PEINT</p> <p><b>PLINTHES PLT00 :</b></p> <p>[ PLT1 ] PLINTE DE VINYLE TYPE 1</p> <p><b>TAPIS TP00 :</b></p> <p>[ TP01 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 01</p> <p>[ TP02 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 02</p> <p><b>STRATIFIÉS PS00 :</b></p> <p>[ PS11 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 1</p> <p>[ PS12 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 2</p> <p>[ PS15 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 3</p> <p><b>PANNEAUX COMPOSITES PC00 :</b></p> <p>[ PC02 ] PANNEAU DE SURFACE SOLIDE</p> <p><b>TEXTILE TX00 :</b></p> <p>[ TX01 ] FEUTRE ACOUSTIQUE MURAL TYPE 1</p> <p><b>VERRE V00 :</b></p> <p>[ V01 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 1</p> <p>[ V02 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 2</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION</b></p> <p>[ D 01 ] DÉMANTELER ET DISPOSER DE TOUTES LES COMPOSANTES DES CLOISONS IDENTIFIÉES. PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE AUX JONCTIONS AVEC LES ÉLÉMENTS CONSERVÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER.</p> <p>[ D 02 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES FENÊTRES INTÉRIEURES ET CADRES IDENTIFIÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>[ D 03 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES PORTES EXISTANTES IDENTIFIÉES. LES SURFACES ADJACENTES CONSERVÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.</p> <p>[ D 04 ] CONSERVER ET RAGRÉER LA CLOISON EXISTANTE JUSQU'AU NEZ DE LA TABLETTE.</p> <p>[ D 05 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR LES GRILLES DE VENTILATION EXISTANTES ET LES RÉINSTALLER.</p> <p>[ D 06 ] FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT À CHANGER. DÉMANTELER, DISPOSER ET RAGRÉER LES SURFACES ADJACENTES.</p> <p>[ D 07 ] DÉMOLIR ET DISPOSER D'UNE PORTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CONSTRUCTION.</p> <p>[ D 08 ] RETIRER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES STORES EXISTANTS.</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION</b></p> <p>[ C 01 ] REMPLIR L'OUVERTURE AVEC LA COMPOSITION DE MUR EXISTANTE ADJACENTE. ALIGNER LE FINI DES PANNEAUX DE GYPSE AINSI QUE L'ISOLANT CORRESPONDANT. RAGRÉER.</p> <p>[ C 02 ] TOUTS LES FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT DE DIFFUSION D'AIR EN FAÇADE SERONT À REMPLACER PAR DU <b>PS15</b>.</p> <p>[ C 03 ] PRÉVOIR LES RENFORTS NÉCESSAIRES DE LA CLOISON VITRÉE C51.</p> <p>[ C 04 ] SCÉLLER ET RAGRÉER LA JONCTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE SUR LA NOUVELLE CLOISON C23A À L'INTÉRIEUR DU LOCAL 3.131h.</p> <p>[ C 05 ] CONSERVER ET PROTÉGER LA PORTE EXISTANTE AINSI QUE TOUTES SES COMPOSANTES.</p> <p>[ C 06 ] GRILLES DE VENTILATION EXISTANTE RELOCALISÉES AUX ENDROITS INDIQUÉS.</p> <p>[ C 07 ] CASIERS HORS-CONTRAT. LES DIMENSIONS ENTRE CLOISONS PERMETTENT D'INTÉGRER LE NOMBRE DE MODULES INDIQUÉS EN PLAN (LARGEUR ILLUSTRÉE DE 1'-0" PAR MODULE DE 3 CASES DE 18" DE HAUT) AVEC DU RANGEMENT AU SOL.</p> <p>[ C 08 ] PRÉVOIR L'INSTALLATION DE TABLEAUX D'ÉCRITURE SUR LES FACES INDIQUÉES EN PLAN. (voir <b>devis</b> 06 40 00)</p> <p>[ C 09 ] PRÉVOIR LE FOND DE CLOUAGE TEL QUE REQUIS SELON LE MOBILIER OU L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL À VENIR. À COORDONNER SUR LE CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE.</p>																																																									
<p><b>(C10)</b> CLOISONS TYPES (C10)</p> <p><b>(C13A)</b> CLOISON C13A - ITS 50</p> <p>- PANNEAU DE GYPSE 13mm - MONTANTS MÉTALLIQUES 92mm @ 400mm c/c - ISOLANT ISO-02 TYPE-B 92mm - 2 PANNEAUX DE GYPSE 13mm</p> <p>NOTE : CONSTRUIRE C13A JUSQU'À LA DALLE. ARRÊTER LA 3e COUCHE DE GYPSE (GYPSE EXTÉRIEUR CÔTÉ 2 GYPSES) À 150mm AU-DESSUS DU PLAFOND (voir <b>détail 02/A760</b>).</p> 	<p><b>(C33)</b> CLOISON C33</p> <p>- PANNEAU DE GYPSE 13mm - MONTANTS MÉTALLIQUES 64mm @ 400mm c/c</p> <p>NOTE : SAUF INDICATION CONTRAIRE, POURSUIVRE C33 JUSQU'AU PLAFOND.</p> 				<p><b>LÉGENDE DES SYMBOLES</b></p> <p>[ PLP ] PLAQUE DE PLÂTRE PEINT</p> <p>[ PLT1 ] PLINTE DE VINYLE TYPE 1</p> <p>[ TP01 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 01</p> <p>[ TP02 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 02</p> <p>[ PS11 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 1</p> <p>[ PS12 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 2</p> <p>[ PS15 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 3</p> <p>[ PC02 ] PANNEAU DE SURFACE SOLIDE</p> <p>[ TX01 ] FEUTRE ACOUSTIQUE MURAL TYPE 1</p> <p>[ V01 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 1</p> <p>[ V02 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 2</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION</b></p> <p>[ D 01 ] DÉMANTELER ET DISPOSER DE TOUTES LES COMPOSANTES DES CLOISONS IDENTIFIÉES. PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE AUX JONCTIONS AVEC LES ÉLÉMENTS CONSERVÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER.</p> <p>[ D 02 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES FENÊTRES INTÉRIEURES ET CADRES IDENTIFIÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>[ D 03 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES PORTES EXISTANTES IDENTIFIÉES. LES SURFACES ADJACENTES CONSERVÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.</p> <p>[ D 04 ] CONSERVER ET RAGRÉER LA CLOISON EXISTANTE JUSQU'AU NEZ DE LA TABLETTE.</p> <p>[ D 05 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR LES GRILLES DE VENTILATION EXISTANTES ET LES RÉINSTALLER.</p> <p>[ D 06 ] FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT À CHANGER. DÉMANTELER, DISPOSER ET RAGRÉER LES SURFACES ADJACENTES.</p> <p>[ D 07 ] DÉMOLIR ET DISPOSER D'UNE PORTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CONSTRUCTION.</p> <p>[ D 08 ] RETIRER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES STORES EXISTANTS.</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION</b></p> <p>[ C 01 ] REMPLIR L'OUVERTURE AVEC LA COMPOSITION DE MUR EXISTANTE ADJACENTE. ALIGNER LE FINI DES PANNEAUX DE GYPSE AINSI QUE L'ISOLANT CORRESPONDANT. RAGRÉER.</p> <p>[ C 02 ] TOUTS LES FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT DE DIFFUSION D'AIR EN FAÇADE SERONT À REMPLACER PAR DU <b>PS15</b>.</p> <p>[ C 03 ] PRÉVOIR LES RENFORTS NÉCESSAIRES DE LA CLOISON VITRÉE C51.</p> <p>[ C 04 ] SCÉLLER ET RAGRÉER LA JONCTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE SUR LA NOUVELLE CLOISON C23A À L'INTÉRIEUR DU LOCAL 3.131h.</p> <p>[ C 05 ] CONSERVER ET PROTÉGER LA PORTE EXISTANTE AINSI QUE TOUTES SES COMPOSANTES.</p> <p>[ C 06 ] GRILLES DE VENTILATION EXISTANTE RELOCALISÉES AUX ENDROITS INDIQUÉS.</p> <p>[ C 07 ] CASIERS HORS-CONTRAT. LES DIMENSIONS ENTRE CLOISONS PERMETTENT D'INTÉGRER LE NOMBRE DE MODULES INDIQUÉS EN PLAN (LARGEUR ILLUSTRÉE DE 1'-0" PAR MODULE DE 3 CASES DE 18" DE HAUT) AVEC DU RANGEMENT AU SOL.</p> <p>[ C 08 ] PRÉVOIR L'INSTALLATION DE TABLEAUX D'ÉCRITURE SUR LES FACES INDIQUÉES EN PLAN. (voir <b>devis</b> 06 40 00)</p> <p>[ C 09 ] PRÉVOIR LE FOND DE CLOUAGE TEL QUE REQUIS SELON LE MOBILIER OU L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL À VENIR. À COORDONNER SUR LE CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE.</p>																																																						
<p><b>(C20)</b> CLOISONS TYPES (C20)</p> <p><b>(C23A)</b> CLOISON C23A - ITS 54</p> <p>- 2 PANNEAUX DE GYPSE 13mm - MONTANTS MÉTALLIQUES 92mm @ 400mm c/c - ISOLANT ISO-02 TYPE-B 92mm - 2 PANNEAUX DE GYPSE 13mm</p> <p>NOTE : CONSTRUIRE C23A JUSQU'À LA DALLE. ARRÊTER LES 2 COUCHES DE GYPSES EXTÉRIEURS (1 GYPSE DE CHAQUE CÔTÉ) À 150mm AU-DESSUS DU PLAFOND (voir <b>détail 04/A760</b>).</p> 	<p><b>(C51)</b> CLOISON VITRÉE C51 - BUREAUX - FTSC 36</p> <p>- PROFILÉ D'ALUMINIUM (voir <b>devis</b> 08 80 50) - 1 PANNEAU DE VERRE V02</p> <p>NOTE: PRÉVOIR C03A AU-DESSUS JUSQU'À LA DALLE (voir <b>détail 03/A760</b>).</p> 	<p><b>LÉGENDE DES SYMBOLES</b></p> <p>[ PLP ] PLAQUE DE PLÂTRE PEINT</p> <p>[ PLT1 ] PLINTE DE VINYLE TYPE 1</p> <p>[ TP01 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 01</p> <p>[ TP02 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 02</p> <p>[ PS11 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 1</p> <p>[ PS12 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 2</p> <p>[ PS15 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 3</p> <p>[ PC02 ] PANNEAU DE SURFACE SOLIDE</p> <p>[ TX01 ] FEUTRE ACOUSTIQUE MURAL TYPE 1</p> <p>[ V01 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 1</p> <p>[ V02 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 2</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION</b></p> <p>[ D 01 ] DÉMANTELER ET DISPOSER DE TOUTES LES COMPOSANTES DES CLOISONS IDENTIFIÉES. PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE AUX JONCTIONS AVEC LES ÉLÉMENTS CONSERVÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER.</p> <p>[ D 02 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES FENÊTRES INTÉRIEURES ET CADRES IDENTIFIÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>[ D 03 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES PORTES EXISTANTES IDENTIFIÉES. LES SURFACES ADJACENTES CONSERVÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.</p> <p>[ D 04 ] CONSERVER ET RAGRÉER LA CLOISON EXISTANTE JUSQU'AU NEZ DE LA TABLETTE.</p> <p>[ D 05 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR LES GRILLES DE VENTILATION EXISTANTES ET LES RÉINSTALLER.</p> <p>[ D 06 ] FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT À CHANGER. DÉMANTELER, DISPOSER ET RAGRÉER LES SURFACES ADJACENTES.</p> <p>[ D 07 ] DÉMOLIR ET DISPOSER D'UNE PORTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CONSTRUCTION.</p> <p>[ D 08 ] RETIRER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES STORES EXISTANTS.</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION</b></p> <p>[ C 01 ] REMPLIR L'OUVERTURE AVEC LA COMPOSITION DE MUR EXISTANTE ADJACENTE. ALIGNER LE FINI DES PANNEAUX DE GYPSE AINSI QUE L'ISOLANT CORRESPONDANT. RAGRÉER.</p> <p>[ C 02 ] TOUTS LES FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT DE DIFFUSION D'AIR EN FAÇADE SERONT À REMPLACER PAR DU <b>PS15</b>.</p> <p>[ C 03 ] PRÉVOIR LES RENFORTS NÉCESSAIRES DE LA CLOISON VITRÉE C51.</p> <p>[ C 04 ] SCÉLLER ET RAGRÉER LA JONCTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE SUR LA NOUVELLE CLOISON C23A À L'INTÉRIEUR DU LOCAL 3.131h.</p> <p>[ C 05 ] CONSERVER ET PROTÉGER LA PORTE EXISTANTE AINSI QUE TOUTES SES COMPOSANTES.</p> <p>[ C 06 ] GRILLES DE VENTILATION EXISTANTE RELOCALISÉES AUX ENDROITS INDIQUÉS.</p> <p>[ C 07 ] CASIERS HORS-CONTRAT. LES DIMENSIONS ENTRE CLOISONS PERMETTENT D'INTÉGRER LE NOMBRE DE MODULES INDIQUÉS EN PLAN (LARGEUR ILLUSTRÉE DE 1'-0" PAR MODULE DE 3 CASES DE 18" DE HAUT) AVEC DU RANGEMENT AU SOL.</p> <p>[ C 08 ] PRÉVOIR L'INSTALLATION DE TABLEAUX D'ÉCRITURE SUR LES FACES INDIQUÉES EN PLAN. (voir <b>devis</b> 06 40 00)</p> <p>[ C 09 ] PRÉVOIR LE FOND DE CLOUAGE TEL QUE REQUIS SELON LE MOBILIER OU L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL À VENIR. À COORDONNER SUR LE CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE.</p>																																																									
<p><b>(C30)</b> CLOISONS TYPES (C30)</p> <p><b>(C33)</b> CLOISON C33</p> <p>- PANNEAU DE GYPSE 13mm - MONTANTS MÉTALLIQUES 64mm @ 400mm c/c</p> <p>NOTE : SAUF INDICATION CONTRAIRE, POURSUIVRE C33 JUSQU'AU PLAFOND.</p> 	<p><b>(C53)</b> CLOISON VITRÉE C53 - RÉUNION - FTSC 40</p> <p>- PROFILÉ D'ALUMINIUM (voir <b>devis</b> 08 80 50) - 2 PANNEAUX DE VERRE V01</p> <p>NOTE: PRÉVOIR C03A AU-DESSUS JUSQU'À LA DALLE (voir <b>détail 03/A760</b>).</p> 				<p><b>LÉGENDE DES SYMBOLES</b></p> <p>[ PLP ] PLAQUE DE PLÂTRE PEINT</p> <p>[ PLT1 ] PLINTE DE VINYLE TYPE 1</p> <p>[ TP01 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 01</p> <p>[ TP02 ] REVÊTEMENT DE TAPIS MOTIF 02</p> <p>[ PS11 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 1</p> <p>[ PS12 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 2</p> <p>[ PS15 ] PANNEAU DE STRATIFIÉ TYPE 3</p> <p>[ PC02 ] PANNEAU DE SURFACE SOLIDE</p> <p>[ TX01 ] FEUTRE ACOUSTIQUE MURAL TYPE 1</p> <p>[ V01 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 1</p> <p>[ V02 ] VERRE INTÉRIEUR TYPE 2</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION</b></p> <p>[ D 01 ] DÉMANTELER ET DISPOSER DE TOUTES LES COMPOSANTES DES CLOISONS IDENTIFIÉES. PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE AUX JONCTIONS AVEC LES ÉLÉMENTS CONSERVÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER.</p> <p>[ D 02 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES FENÊTRES INTÉRIEURES ET CADRES IDENTIFIÉS. LES SURFACES ADJACENTES ENDOMMAGÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>[ D 03 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR TOUTES LES COMPOSANTES DES PORTES EXISTANTES IDENTIFIÉES. LES SURFACES ADJACENTES CONSERVÉES SERONT À RAGRÉER. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.</p> <p>[ D 04 ] CONSERVER ET RAGRÉER LA CLOISON EXISTANTE JUSQU'AU NEZ DE LA TABLETTE.</p> <p>[ D 05 ] RETIRER, CONSERVER ET NUMÉROTÉR LES GRILLES DE VENTILATION EXISTANTES ET LES RÉINSTALLER.</p> <p>[ D 06 ] FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT À CHANGER. DÉMANTELER, DISPOSER ET RAGRÉER LES SURFACES ADJACENTES.</p> <p>[ D 07 ] DÉMOLIR ET DISPOSER D'UNE PORTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CONSTRUCTION.</p> <p>[ D 08 ] RETIRER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES STORES EXISTANTS.</p>	<p><b>NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION</b></p> <p>[ C 01 ] REMPLIR L'OUVERTURE AVEC LA COMPOSITION DE MUR EXISTANTE ADJACENTE. ALIGNER LE FINI DES PANNEAUX DE GYPSE AINSI QUE L'ISOLANT CORRESPONDANT. RAGRÉER.</p> <p>[ C 02 ] TOUTS LES FINIS DE STRATIFIÉ EXISTANT DE DIFFUSION D'AIR EN FAÇADE SERONT À REMPLACER PAR DU <b>PS15</b>.</p> <p>[ C 03 ] PRÉVOIR LES RENFORTS NÉCESSAIRES DE LA CLOISON VITRÉE C51.</p> <p>[ C 04 ] SCÉLLER ET RAGRÉER LA JONCTION DE LA RETOMBÉE DE GYPSE EXISTANTE SUR LA NOUVELLE CLOISON C23A À L'INTÉRIEUR DU LOCAL 3.131h.</p> <p>[ C 05 ] CONSERVER ET PROTÉGER LA PORTE EXISTANTE AINSI QUE TOUTES SES COMPOSANTES.</p> <p>[ C 06 ] GRILLES DE VENTILATION EXISTANTE RELOCALISÉES AUX ENDROITS INDIQUÉS.</p> <p>[ C 07 ] CASIERS HORS-CONTRAT. LES DIMENSIONS ENTRE CLOISONS PERMETTENT D'INTÉGRER LE NOMBRE DE MODULES INDIQUÉS EN PLAN (LARGEUR ILLUSTRÉE DE 1'-0" PAR MODULE DE 3 CASES DE 18" DE HAUT) AVEC DU RANGEMENT AU SOL.</p> <p>[ C 08 ] PRÉVOIR L'INSTALLATION DE TABLEAUX D'ÉCRITURE SUR LES FACES INDIQUÉES EN PLAN. (voir <b>devis</b> 06 40 00)</p> <p>[ C 09 ] PRÉVOIR LE FOND DE CLOUAGE TEL QUE REQUIS SELON LE MOBILIER OU L'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL À VENIR. À COORDONNER SUR LE CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE.</p>																																																						

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
HEC MONTRÉAL  
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
(3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: INDIQUÉE    date: 21.12.2023    no projet: 23\_645

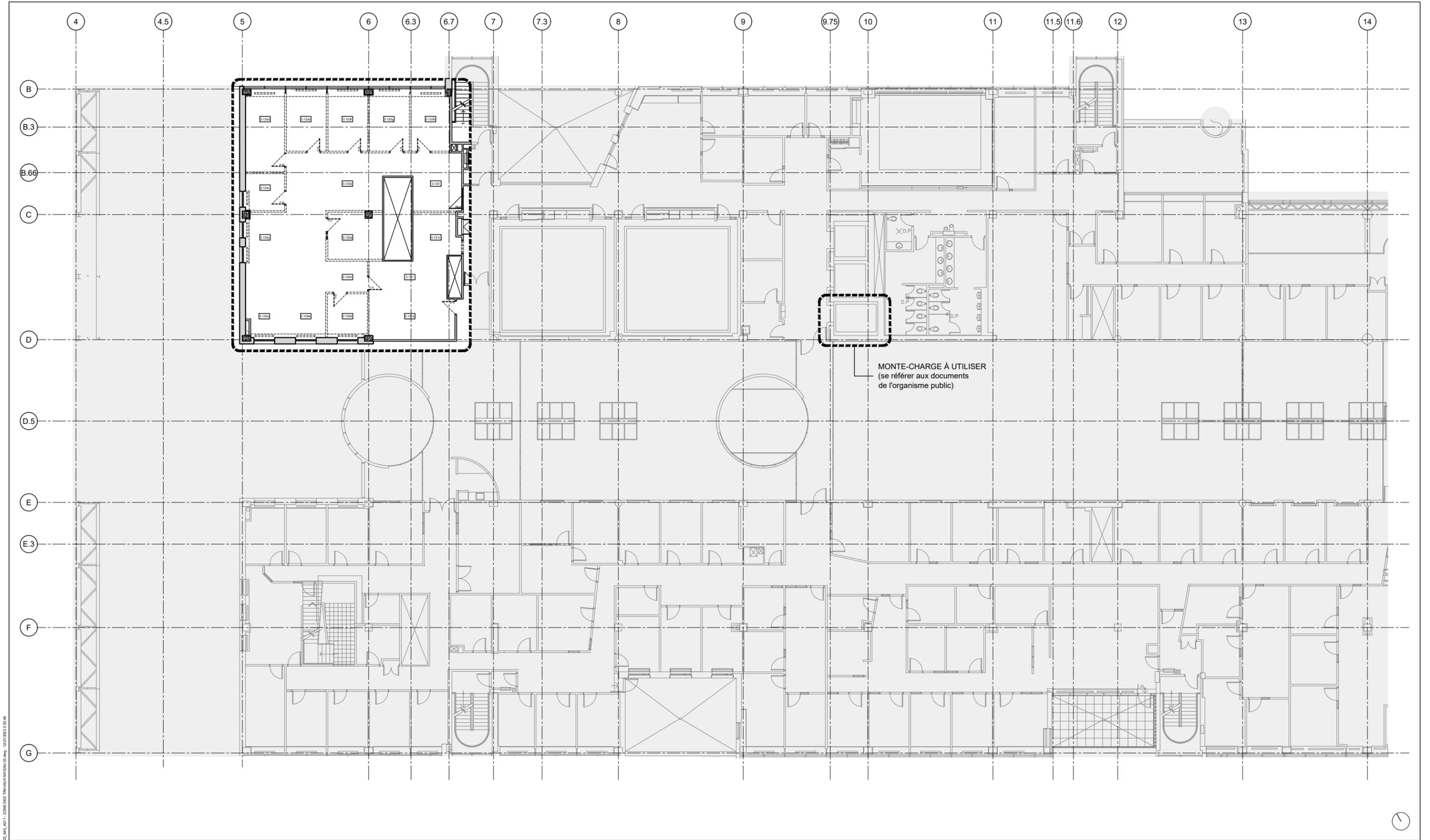
dessin  
NOTES, COMPOSITIONS ET LÉGENDES

dessiné par: XS    vérifié par: DM



**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**  
NOTE GÉNÉRALE : L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A001



23\_645\_A011 - ZONE DES TRAVAUX NIVEAU 03.dwg - 21/12/2023 13:35:45

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
 HEC MONTRÉAL C-S-C  
 RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
 (3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:250

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
 ZONE DES TRAVAUX

dessiné par: XS

vérifié par: DM



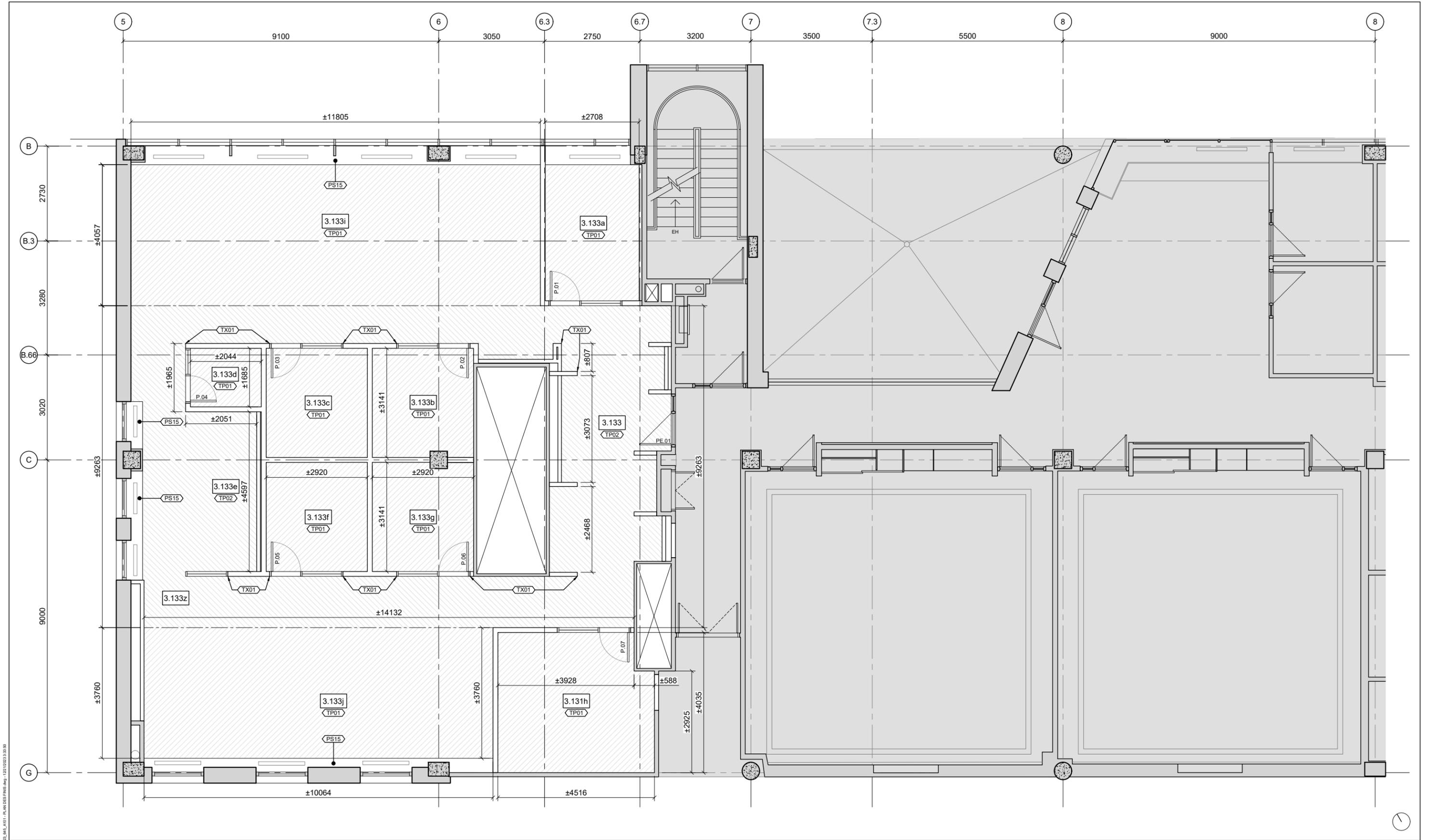
**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

NOTE GÉNÉRALE :  
 L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A011







23\_645\_A101 - PLAN DES FINIS - Rev. 1 - 2023.12.23

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
 HEC MONTRÉAL  
 RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
 (3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
 PLAN NIVEAU 03  
 FINIS

dessiné par: XS

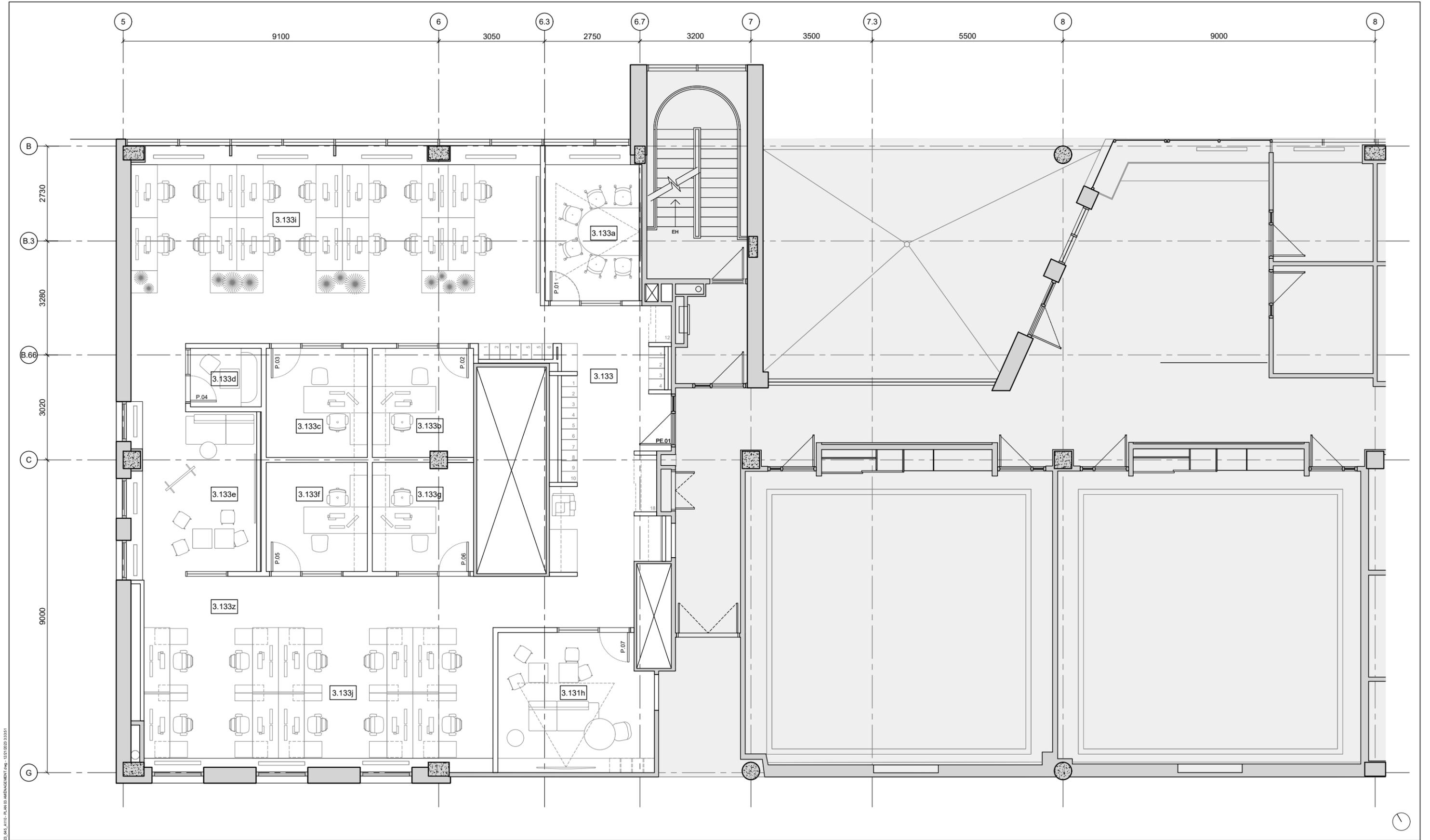
vérifié par: DM



**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

NOTE GÉNÉRALE :  
 L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A101



23\_645\_A110 - PLAN DE AMÉNAGEMENT - 2021.09.23 13:51

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
 HEC MONTRÉAL  
 RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
 (3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
 PLAN NIVEAU 03  
 AMÉNAGEMENT

dessiné par: XS

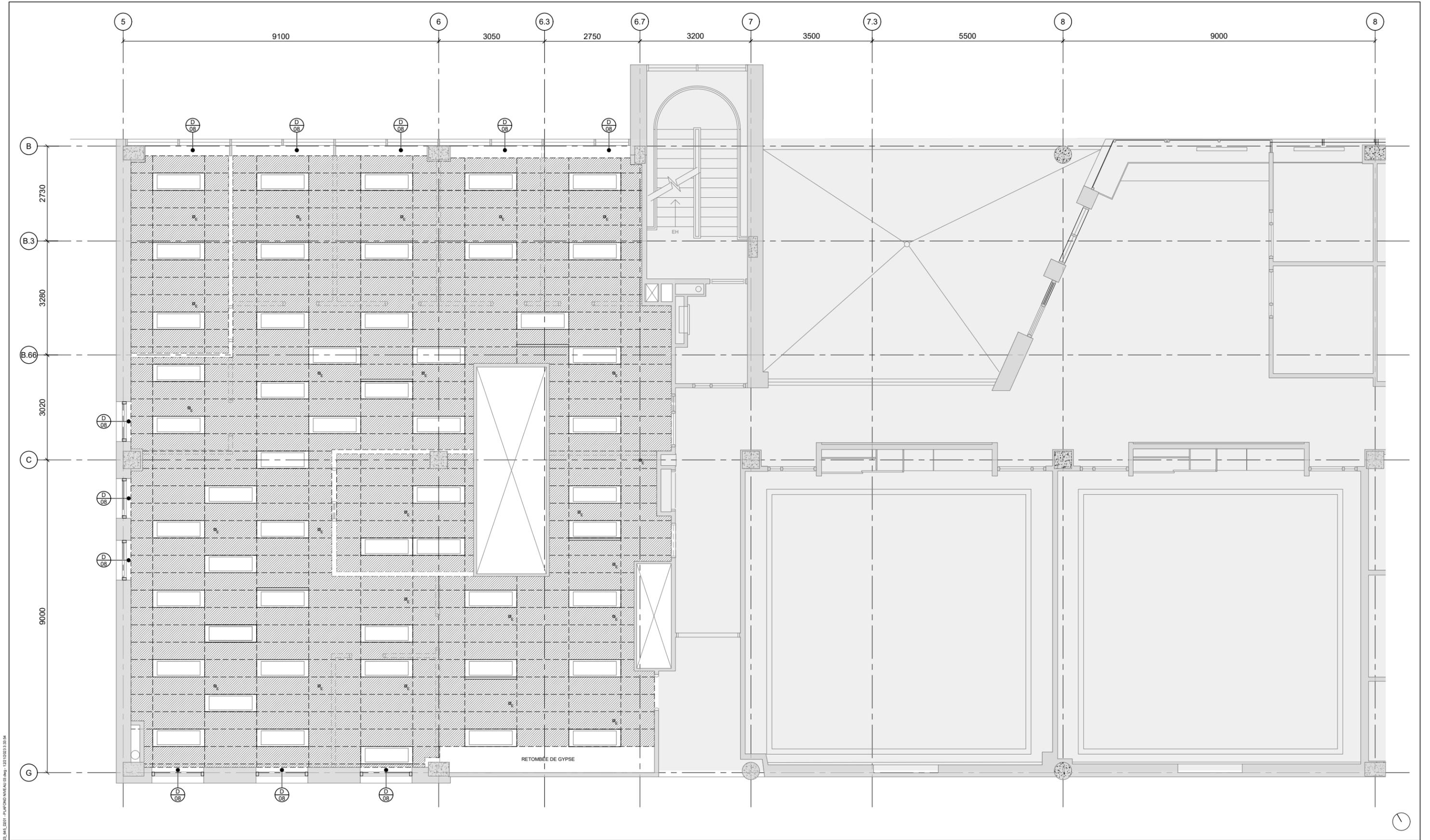
vérifié par: DM



**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

NOTE GÉNÉRALE :  
 L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A110



23\_645\_D201 - PLAFOND NIVEAU 03 Rev. 1 21.12.2023 13:28:54

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
 HEC MONTRÉAL  
 RÉAMÉNAGEMENT DES SECTEURS CSC-03.133 ET RJ.261  
 (3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTÉ-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
 PLAN DE PLAFOND NIVEAU 03  
 DÉMOLITION

dessiné par: XS

vérifié par: DM

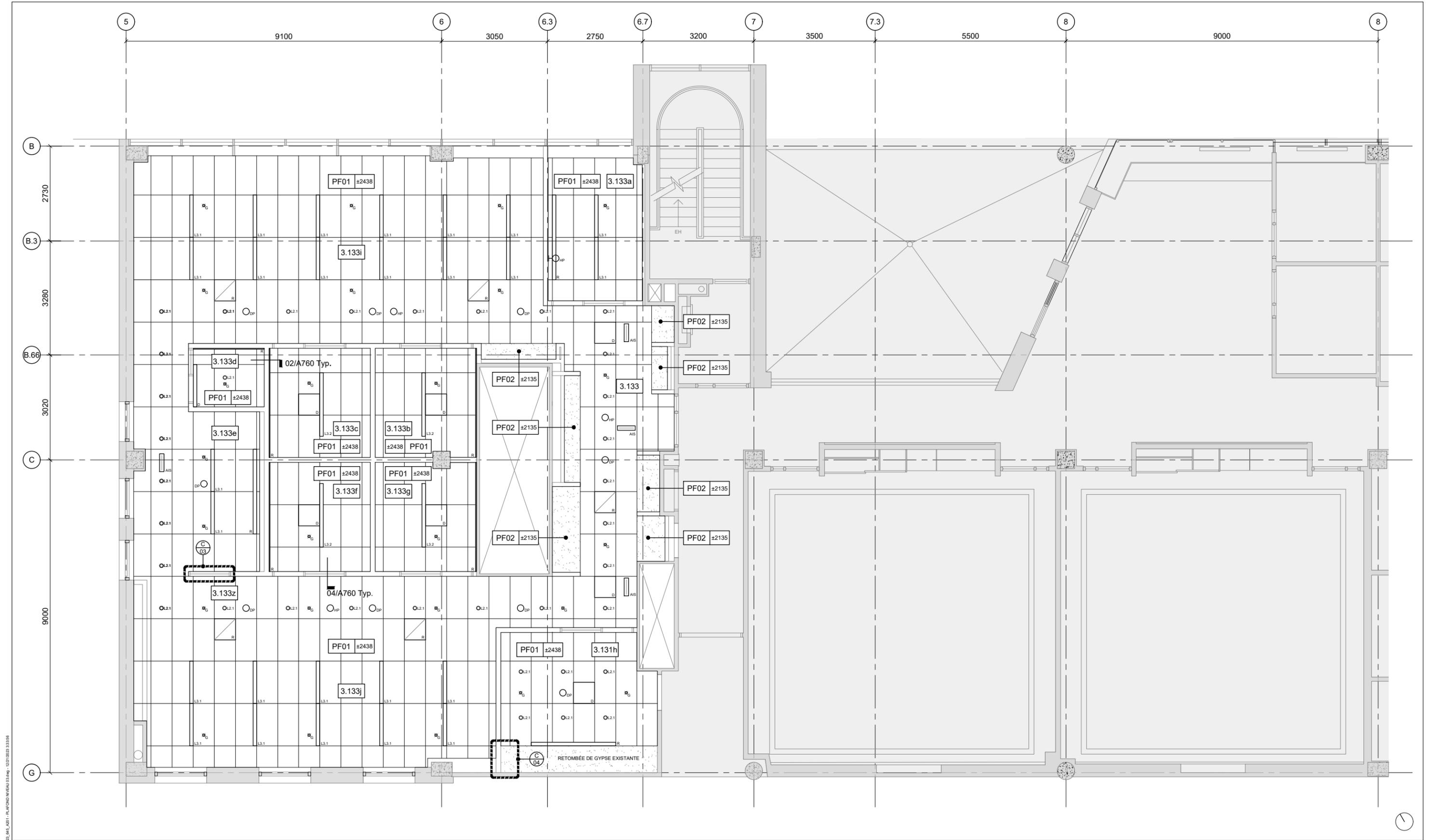


**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

NOTE GÉNÉRALE :  
 L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_D201

**D200**



23\_645\_A031 - PLAFOND NIVEAU 03.dwg - 21.12.2023 13:35:48

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
 HEC MONTRÉAL  
 RÉAMÉNAGEMENT DES SECTEURS CSC-03.133 ET RJ.261  
 (3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
 PLAN DE PLAFOND NIVEAU 03  
 NOUVEAU

dessiné par: XS

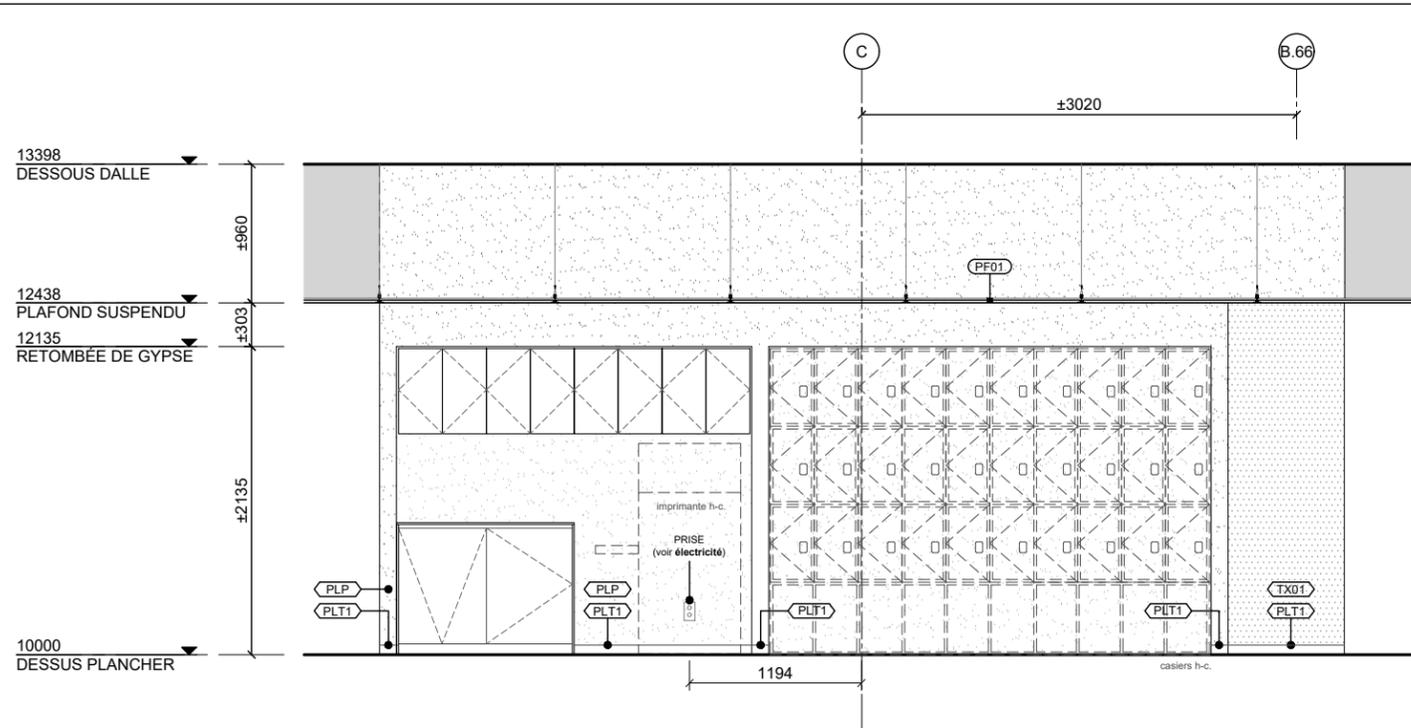
vérifié par: DM



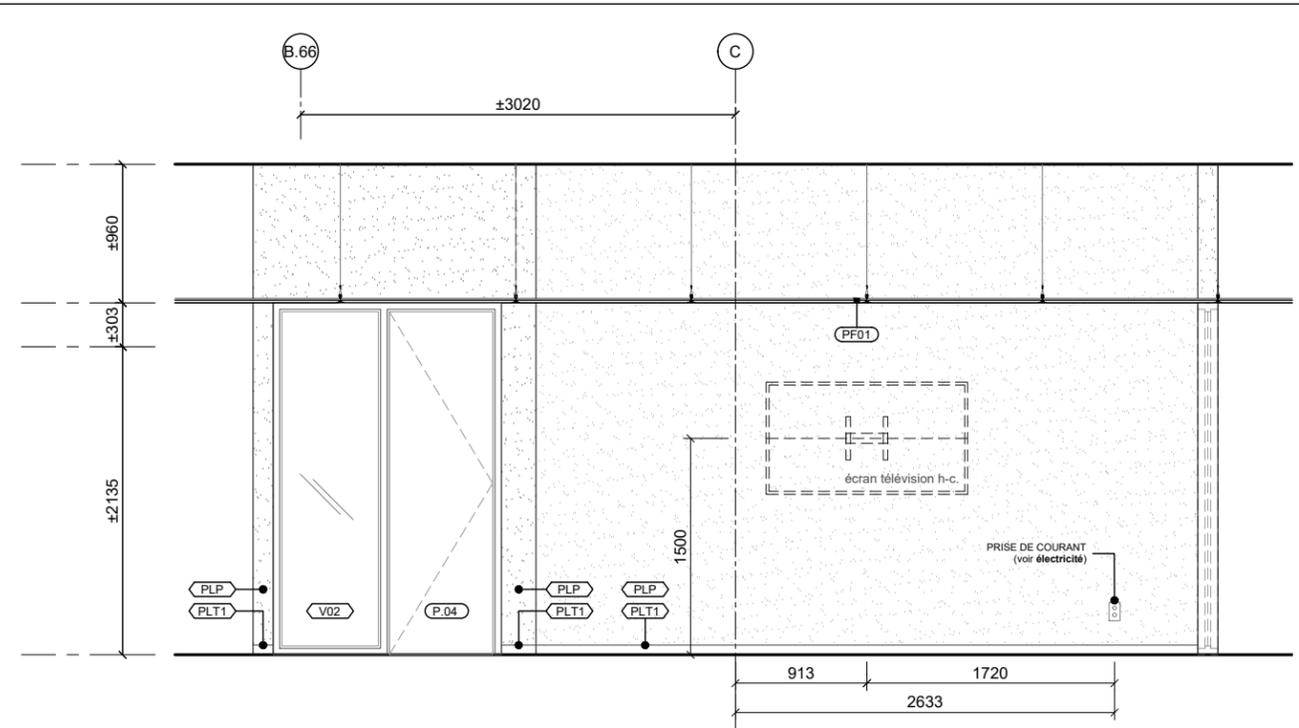
**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

NOTE GÉNÉRALE :  
 L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de **chevalier morales architectes** et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

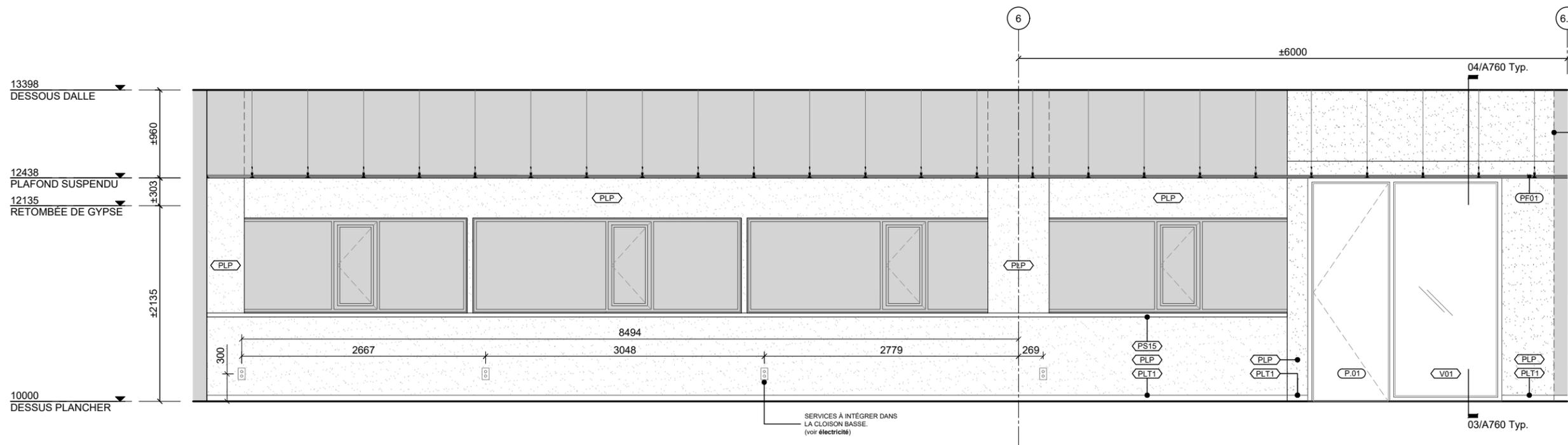
fichier: 23\_645\_A201



03 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A700 ECH : 1:50



02 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A700 ECH : 1:50



01 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A700 ECH : 1:50

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
HEC MONTRÉAL  
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
(3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: INDIQUÉE date: 21.12.2023

dessin  
ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

dessiné par: XS

vérifié par: DM

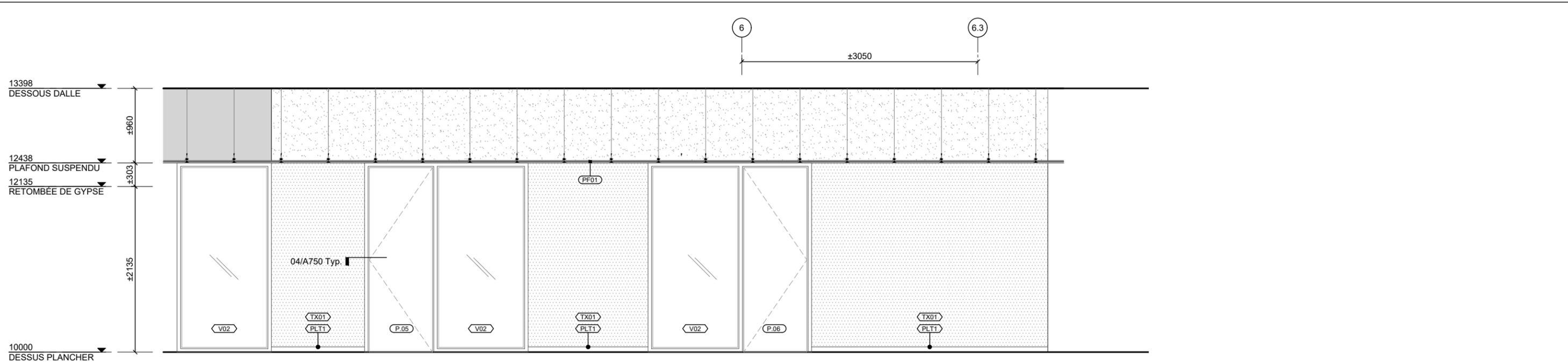


CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION

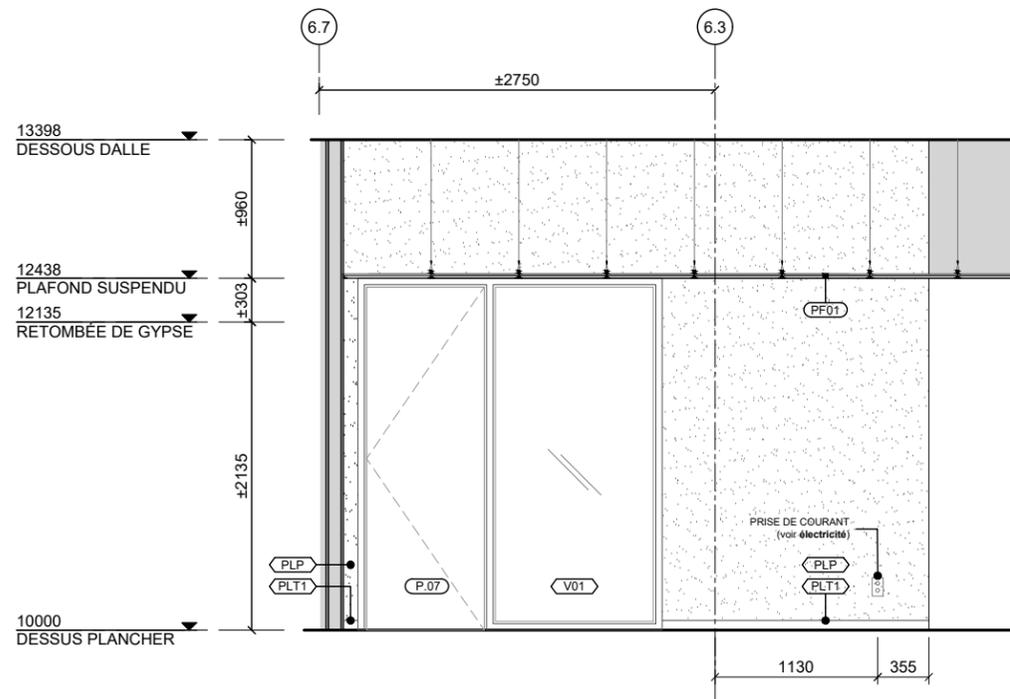
NOTE GÉNÉRALE :  
L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de chevalier morales architectes et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A700

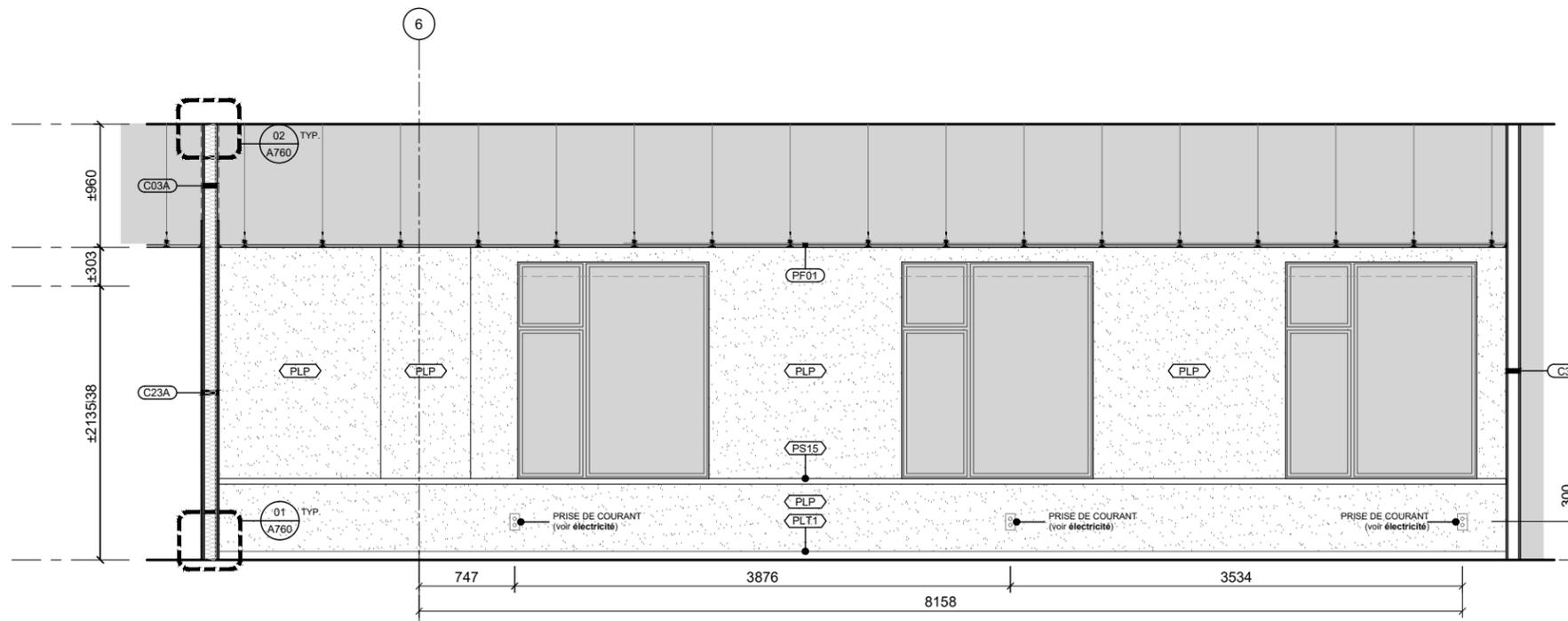
A700



03 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A701 ECH : 1:50



02 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A701 ECH : 1:50



01 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A701 ECH : 1:50

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
HEC MONTRÉAL  
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
(3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

dessiné par: XS

vérifié par: DM

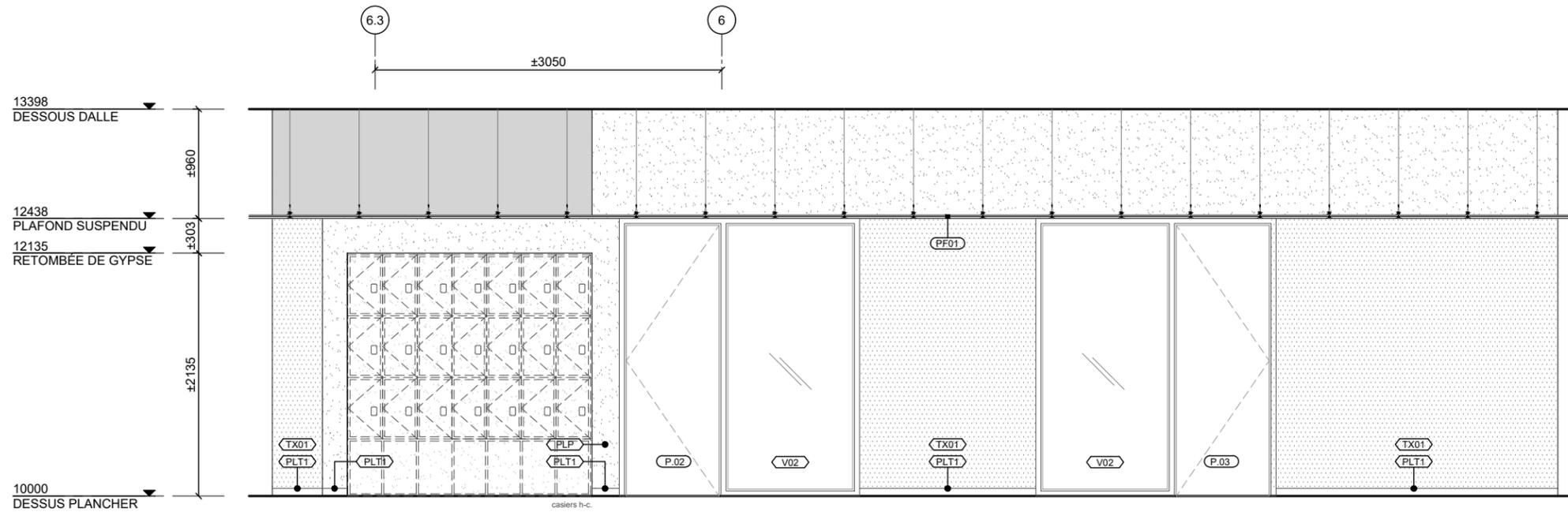


CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION

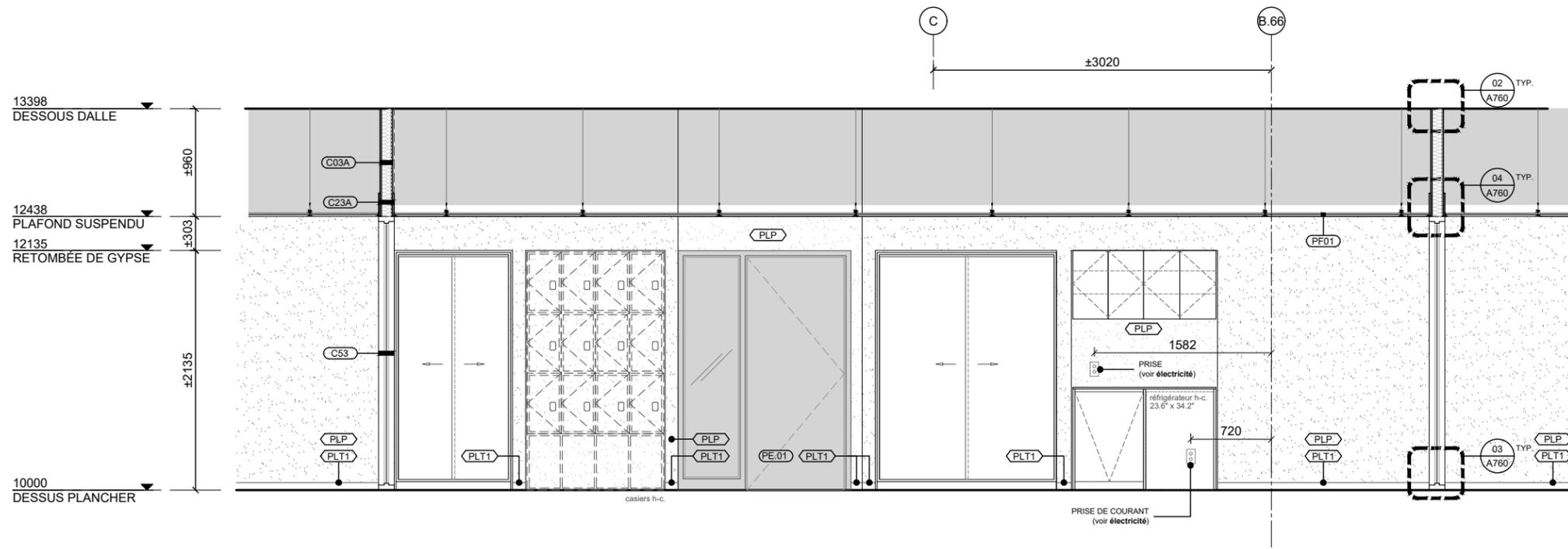
NOTE GÉNÉRALE :  
L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de chevalier morales architectes et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A701

A701



02 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A702 ECH : 1:50



01 ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
A702 ECH : 1:50

émissions et révisions		
01	POUR COORDINATION 50%	23.11.2023
02	POUR COORDINATION 100%	13.12.2023
03	POUR DEMANDE DE PERMIS	19.12.2023
04	POUR SOUMISSION	21.12.2023
05		

projet  
HEC MONTRÉAL  
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR CSC-03.133  
(3000, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE)

échelle: 1:100

date: 21.12.2023

no projet: 23\_645

dessin  
ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

dessiné par: XS

vérifié par: DM

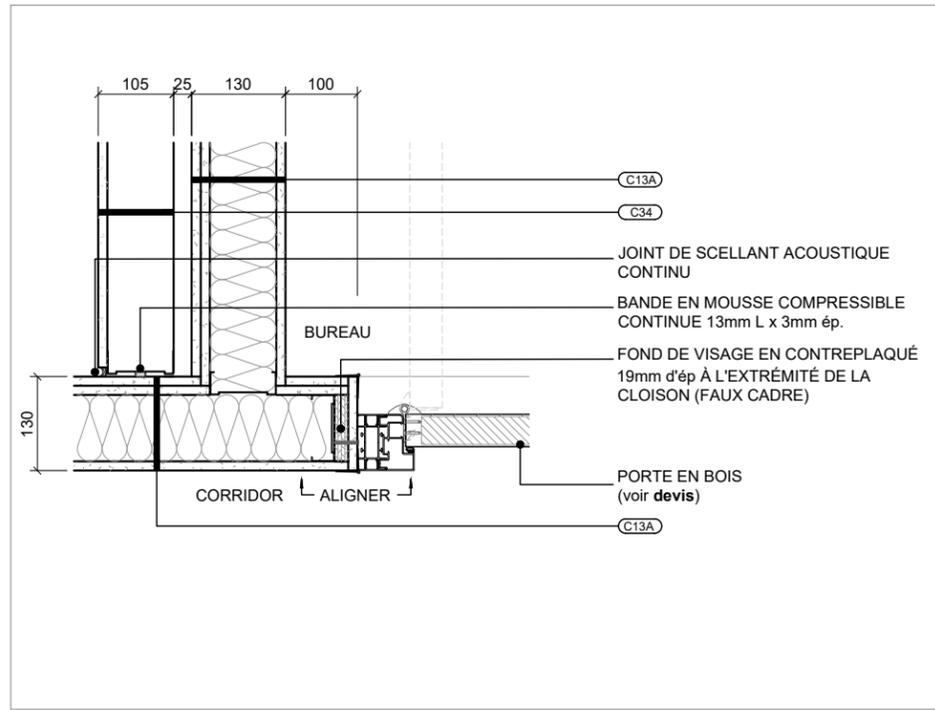


**CE DESSIN N'EST PAS ÉMIS POUR CONSTRUCTION**

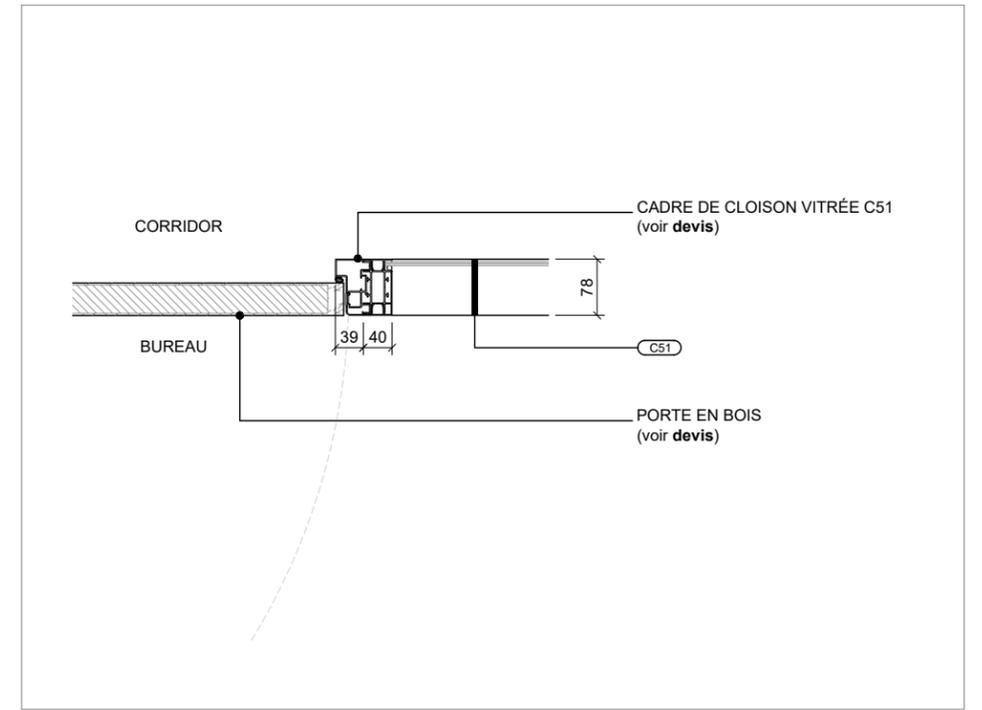
NOTE GÉNÉRALE :  
L'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les dimensions nécessaires au chantier et aviser l'architecte de toute anomalie avant le début des travaux. Ce document demeure en tout temps l'entière et unique propriété de chevalier morales architectes et ne peut être reproduit sans le consentement écrit de ses auteurs.

fichier: 23\_645\_A702

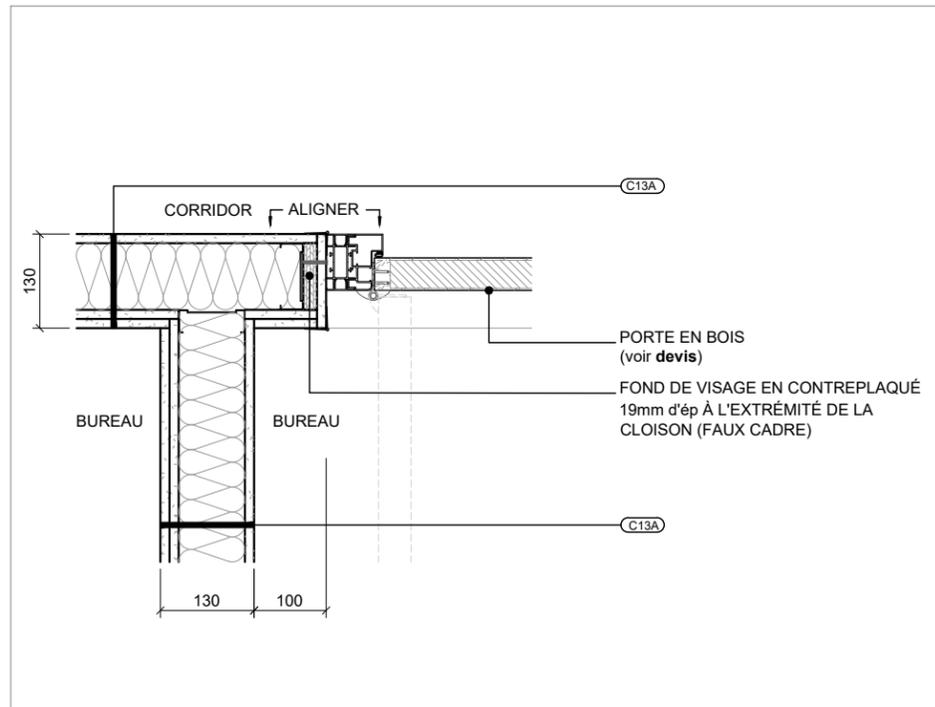
A702



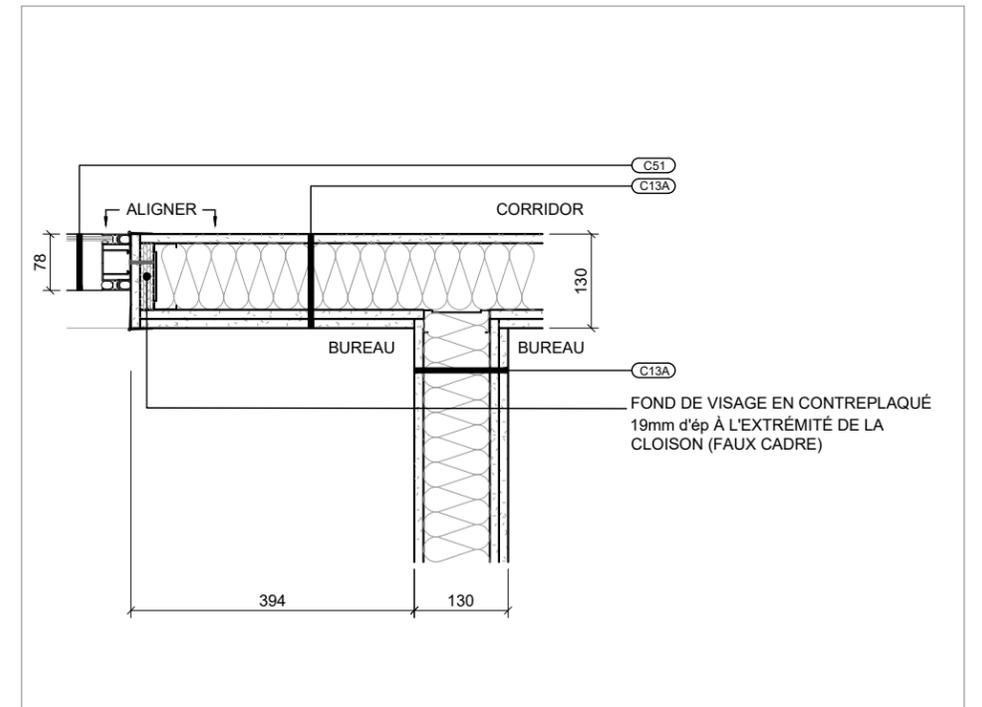
04 DÉTAIL EN PLAN : JONCTION SOUFLAGE C34 CLOISON C13A  
A750 ECH : 1:10



02 DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION CLOISON VITRÉE C51 ET PORTE  
A750 ECH : 1:10

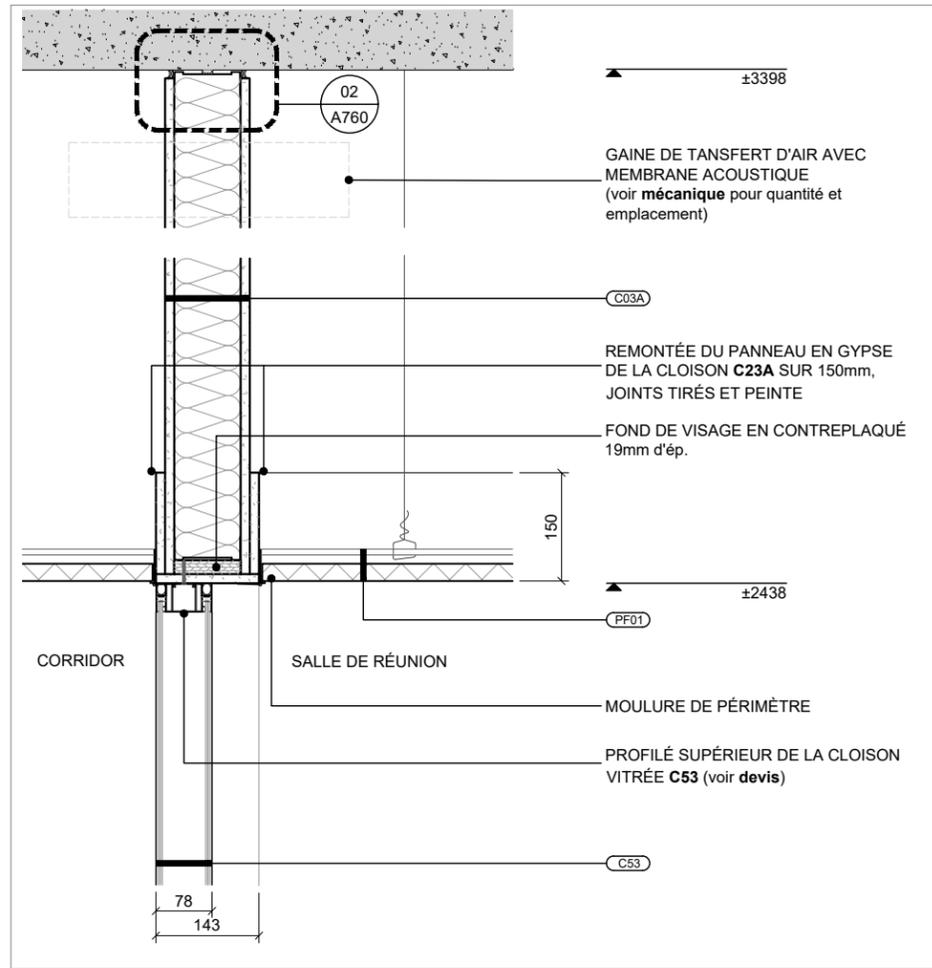


03 DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION CLOISON C13A ET PORTE  
A750 ECH : 1:10

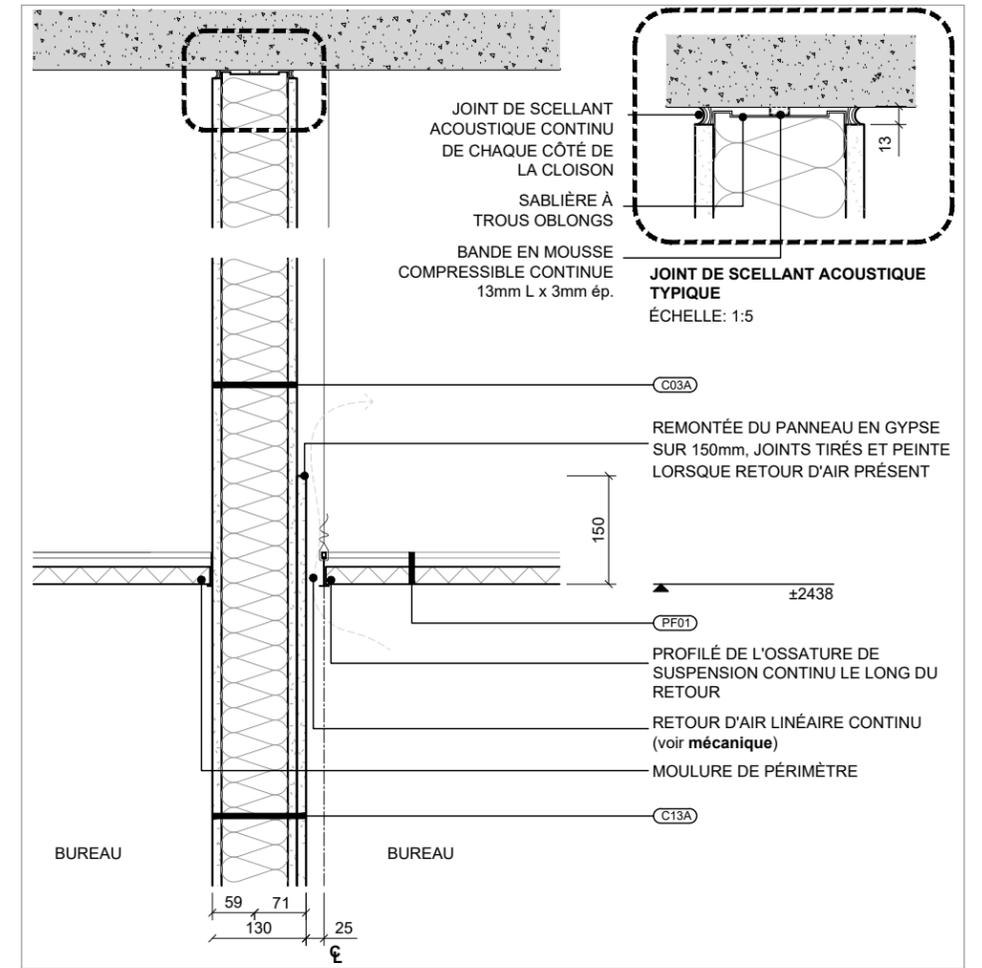


01 DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION CLOISON VITRÉE C51 - CLOISON DE BUREAU  
A750 ECH : 1:10

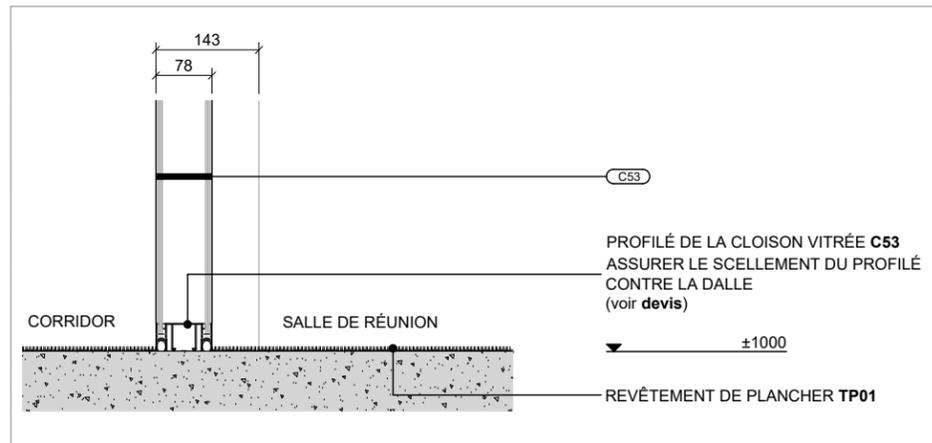
23\_645\_A760 - DÉTAILS INTÉRIEURS - 2023/12/23 13:41:17



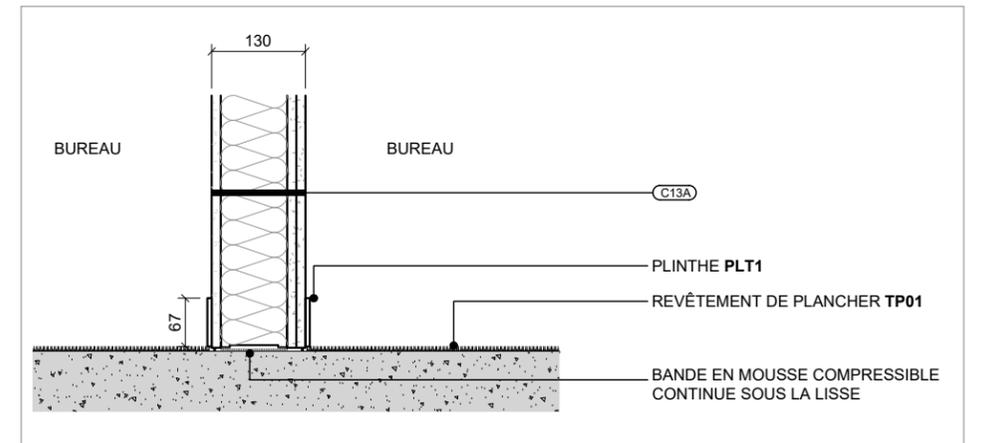
**04** DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION PLAFOND SUSPENDU - CLOISON VITRÉE C53  
A760 ECH : 1:10



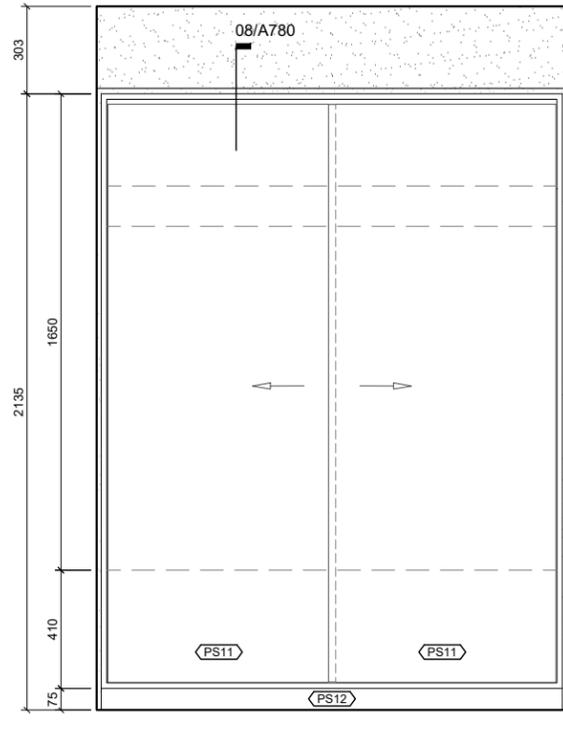
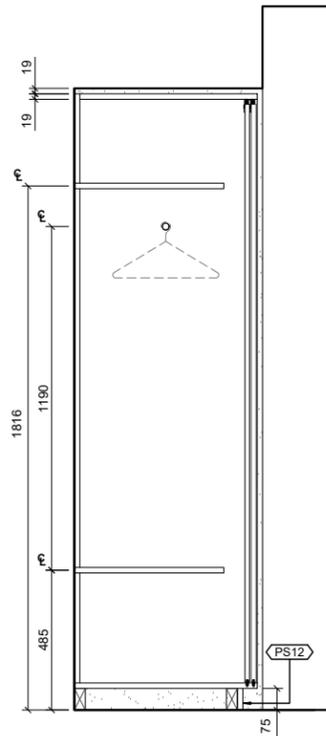
**02** DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION PLAFONDS CLOISON DE BUREAU  
A760 ECH : 1:10



**03** DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION PLANCHER - BASE CLOISON VITRÉE C53  
A760 ECH : 1:10

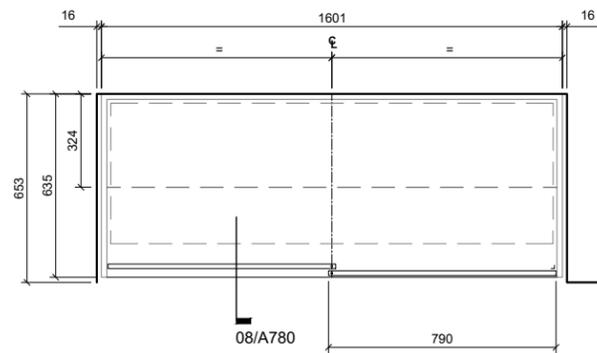


**01** DÉTAIL TYPIQUE : JONCTION PLANCHER - BASE CLOISON  
A760 ECH : 1:10

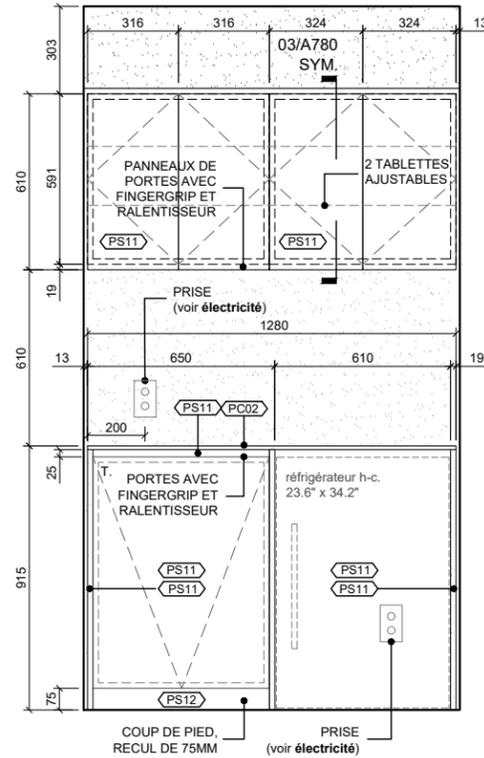


08 COUPE : PLACARD  
A780 ECH : 1:25

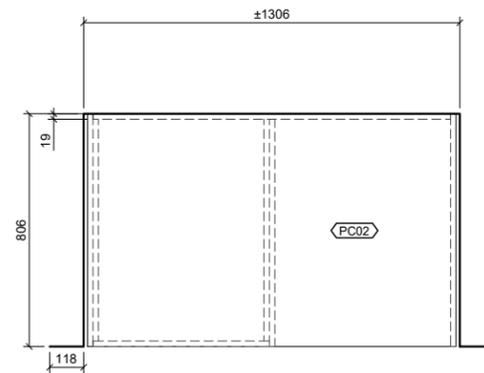
07 ÉLÉVATION : PLACARD  
A780 ECH : 1:25



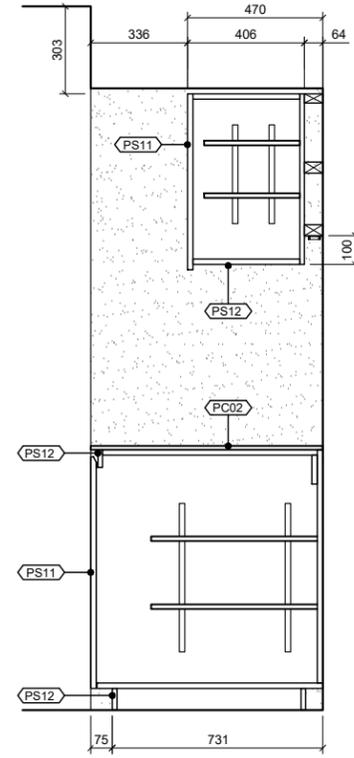
06 PLAN : PLACARD  
A780 ECH : 1:25



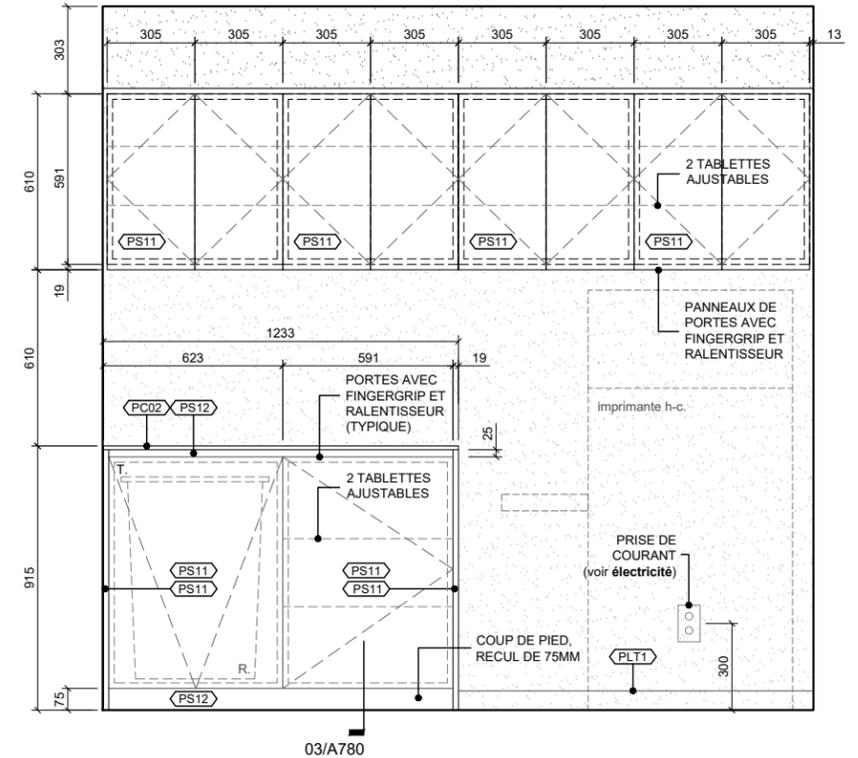
05 ÉLÉVATION : COMPTOIR CAFÉ  
A780 ECH : 1:25



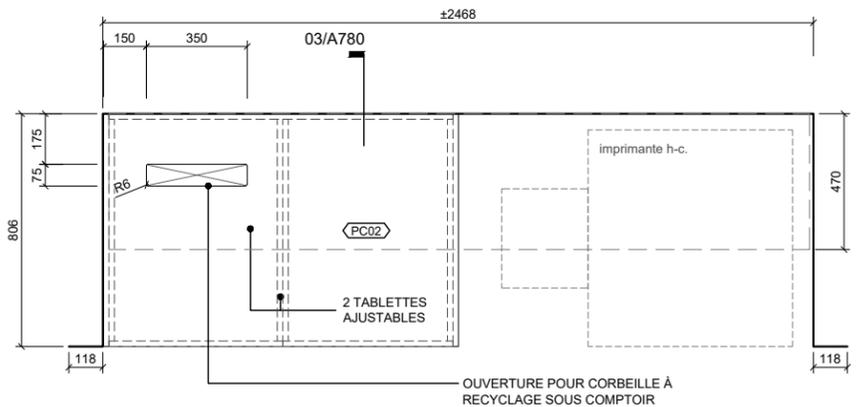
04 PLAN : COMPTOIR CAFÉ  
A780 ECH : 1:25



03 COUPE : REPROGRAPHIE  
A780 ECH : 1:25



02 ÉLÉVATION : REPROGRAPHIE  
A780 ECH : 1:25



01 PLAN : REPROGRAPHIE  
A780 ECH : 1:25